

Consignes générales pour une bonne collecte des déchets



Horaires?

Sortez vos déchets **avant 6 h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18 h**.



Dépôt?

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs PMC et organiques soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets en début de chantier.



Déchets coupants?

En cas de collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Intempéries / Canicules

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type. En cas de canicules, les collectes démarrent à 5 h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5 h ou la veille au soir.



Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs communaux, sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Tableau 2019 des collectes

Jour de passage inhabituel

Déchets ménagers résiduels & déchets organiques

Papiers - cartons

PMC

Encombrants

→ ARBRE, BOIS-DE-VILLERS, LESVE, LUSTIN, PROFONDEVILLE, RIVIÈRE

Toutes les collectes ont lieu le **VENDREDI**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
	25	22	22	19	17	14	12	9	6	4	7 , 29	27
	4, 18	1, 15	1, 15, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	6, 20

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

